

RÈGLEMENT N° E-1907 DÉCRÉTANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF ET COMMUNAUTAIRE ET UN EMPRUNT DE 27 800 000 \$ A CETTE FIN

SOMMAIRE DE LA PROCÉDURE D'ADOPTION	
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT :	16 SEPTEMBRE 2019
ADOPTION DU RÈGLEMENT :	22 OCTOBRE 2019
ENTRÉE EN VIGUEUR : 2019

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné le 16 septembre 2019 et que le projet de règlement a été déposé à la même séance;

LE 22 OCTOBRE 2019, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le conseil décrète les travaux de construction d'un complexe sportif et communautaire sur le lot 1 681 690 du cadastre du Québec, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par M. Claude Poirier, architecte, en date du 12 août 2019, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».
2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme 44 443 343 \$ pour les fins du présent règlement, cette somme incluant le coût des travaux mentionnés à l'article 1, les frais incidents, les imprévus et les taxes, tel qu'il appert au document de préparé par Mme Ava Couch, en date du 13 Septembre 2019, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « B ».
3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 27 800 000 \$ sur une période de vingt-cinq (25) ans et à affecter une somme de 16 453 343 \$ du surplus affecté et de payer 190 000\$ à partir du règlement d'emprunt E-1901.
4. Le conseil affecte annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, le tout conformément à l'article 547 de la Loi sur les cités et villes.
5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé relativement à cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.
7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Le maire,

Le greffier,

Philippe Roy

Alexandre Verdy



REGLEMENT N° E-1907

ANNEXE A

PROJET - 22 octobre 2019

Étape : Dossier définitif 75%		CLASSE C		date: 12-0001-19	
Projet : Complexe sportif et communautaire		Sup. Brute plancher:		13 390	
Location : Ville de Mont-Royal		Aire au sol(mca):		6 844	
ND : 21807451					
Description	U.M.	Qté	prix unitaire	Total	
A INFRASTRUCTURE		6 844	578,33 \$	3 958 075 \$	3 958 075 \$
A10 FONDATION MURS COFFRAGE ARMATURE				2 730 840 \$	
A1010 Fondations (estimation SDK)				1 012 310 \$	
A1020 Fondations spéciales (estimation SDK)				1 023 210 \$	
A1030 Dalle inférieure (estimation SDK)				695 320 \$	
A20 CONSTRUCTION DE SOUS-SOL	m³ SS	6 844	179,32 \$	1 227 235 \$	
A2010 Excavation de sous-sol (estimation SDK)				751 330 \$	
A2020 Murs de sous-sol (estimation SDK)				475 905 \$	
B SUPERSTRUCTURE ET ENVELOPPE		13 390	733,57 \$	9 688 558 \$	9 688 558 \$
B10 SUPERSTRUCTURE	m² plancher	13 390	359,03 \$	4 807 445 \$	
B1010 Construction de béton (estimation SDK)				3 256 000 \$	
B1020 Construction acier (estimation SDK)				1 551 445 \$	
B20 ENVELOPPE EXTÉRIÈRE	m² enveloppe	7 174	530,25 \$	3 803 993 \$	
B2010 Murs extérieurs	m² mur	7 174	354,48 \$	2 543 033 \$	
B2020 Fenêtres extérieurs	m² fenêtres	1 852	625,57 \$	1 158 560 \$	
B2030 Portes extérieurs	Nb portes			102 400 \$	
B30 TOIT	m² toiture	6 528	165,00 \$	1 077 120 \$	
B3010 Couverture	m² toiture	6 528	165,00 \$	1 077 120 \$	
B3020 Ouvertures au toit	m² ouverture		- \$	- \$	
C AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR		13 390	425,48 \$	5 697 128 \$	5 697 128 \$
C10 CONSTRUCTION INTÉRIÈRE	m² plancher	13 390	205,56 \$	2 752 396 \$	
C1010 Cloisons intérieures	m² cloison	9 166	153,72 \$	1 409 037 \$	
C1020 Portes intérieures	Nb portes	142	2 454,20 \$	348 496 \$	
C1030 Accessoires intégrés	un	13 390	74,30 \$	994 863 \$	
C20 ESCALIERS	Nb marche	260	719,56 \$	187 085 \$	
C2010 Construction d'escalier	CM	260	652,36 \$	169 613 \$	
C2020 Finition d'escaliers	Nb marche	208	84,00 \$	17 472 \$	
C30 FINITIONS INTÉRIÈRES	m² plancher	13 390	205,95 \$	2 757 647 \$	
C3010 Finition des murs	m² murs	8 860	32,20 \$	285 317 \$	
C3020 Finition de planchers	m²	13 390	89,03 \$	1 192 112 \$	
C3030 Finitions de plafonds	m²	13 390	95,61 \$	1 280 218 \$	
D SERVICES		13 390	760,19 \$	10 179 000 \$	10 179 000 \$
D10 MOYENS DE TRANSPORT	Nb paliers			375 000 \$	
D1010 Ascenseurs et monte-charge	Nb étage			375 000 \$	
D1020 Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	ml			- \$	
D1090 Autres systèmes transporteurs	un			- \$	
D20 PLOMBERIE	m² plancher	13 390	213,97 \$	2 865 000 \$	
D2010 Appareils de plomberie	Forfaitaire			385 000 \$	
D2020 Réseau d'eau domestique	Forfaitaire	13 390	28,75 \$	330 000 \$	
D2030 Réseau de drainage sanitaire	Forfaitaire			250 000 \$	
D2040 Réseau de drainage pluvial	Forfaitaire			250 000 \$	
D2090 Autres systèmes de plomberie - Filtration	un			1 650 000 \$	
D30 CVCA	FORFAITAIRE	13 390	288,57 \$	3 864 000 \$	
D3010 Source d'énergie	un			- \$	
D3020 Système de production de chaleur - Géothermie	un			749 000 \$	
D3030 Système de production de froid	un			450 000 \$	
D3040 Distribution de CVCA	m² plancher	13 390	153,10 \$	2 050 000 \$	
D3050 Unités autonomes ou monoblocs				- \$	
D3060 Régulation et instrumentation	m² plancher	13 390	29,87 \$	400 000 \$	

Étape : Dossier définitif 75%		CLASSE C		date: 12-ooût-19	
Projet : Complexe sportif et communautaire Ville de Mont-Royal Avenue Roosevelt ND : 21807451		Sup. Brute plancher: 13 390 Aire au sol(mca): 6 844			
Description	U.M.	Qté	prix unitaire	Total	
D3070 Essai et réglage des systèmes	m² plancher	13 390	2,24 \$	30 000 \$	
D3090 Autres systèmes ou équipement de CVCA - Isolation	m²			185 000 \$	
D40 PROTECTION INCENDIE	m² plancher	13 390	25,39 \$	340 000 \$	
D4010 Gicleurs	m² plancher	13 390	25,39 \$	340 000 \$	
D4020 Canalisations et robinets d'incendie	Nb de Sorties			- \$	
D4030 Accessoires de protection incendie	Nb appareils			- \$	
D4090 Autres systèmes de protection incendie	Nb système			- \$	
D50 ELECTRICITE	m² plancher	13 390	204,26 \$	2 735 000 \$	
D5010 Service et distribution électrique	FORFAITAIRE			605 000 \$	
D5020	FORFAITAIRE			1 750 000 \$	
D5030 Communication et sécurité	FORFAITAIRE			380 000 \$	
D5090	m² plancher		#DIV/0!	- \$	
E ÉQUIPEMENT ET AMEUBLEMENT		13 390	64,62 \$	865 248 \$	865 248 \$
E10 EQUIPEMENT	m² plancher			750 000 \$	
E1010 Équipement commerciale	m² plancher			- \$	
E1020 Équipement institutionnel	m²			- \$	
E1030 Équipement pour véhicule	Nb app.			- \$	
E1090 Autre équipement	m²			750 000 \$	
E20 AMEUBLEMENT ET DÉCORATION	m² plancher			115 248 \$	
E2010 Ameublement et déco. Fixe	m² plancher	-		115 248 \$	
E2020 Ameublement et déco. Mobile	m² plancher			- \$	
F CONSTRUCTION SPÉCIALE ET DÉMOLITION		1	2 053 670,00 \$	2 053 670 \$	2 053 670 \$
F10 CONSTRUCTION SPÉCIALE (BASSINS)	Lot			2 053 670 \$	
F1010 STRUCTURE SPÉCIALE	m²			- \$	
F1020 Sous-ensemble intégrés	m²			- \$	
F1030 Système spéciale de construction	m²			1 419 390 \$	
F1040 Bassin B3 en céramique	m²	300		634 280 \$	
F1050 Instrumentation et régulation spéciale	un			- \$	
F20 DÉMOLITION SÉLECTIVE DE BÂTIMENT	Lot			- \$	
F2010 reconstruction part.mur existant piscine	lot			- \$	
F2020 Élimination de produits dangereux	lot			- \$	
G AMÉNAGEMENT D'EMPLACEMENT				1 100 000 \$	1 100 000 \$
G10 PRÉPARATION D'EMPLACEMENT (estimation Projet Paysage)	m² site			35 000 \$	
G1010 Déblaiement de l'emplacement	m²			- \$	
G1020 Déplacement et démolition sur l'empla.	m²			- \$	
G1030 Terrassement	m²			- \$	
G1040 Décontamination de l'emplacement	m³			- \$	
G20 AMÉLIORATION D'EMPLACEMENT	m² d'aménagement			1 078 390 \$	
G2010 Chaussée	m² chaussée	-		129 300 \$	
G2020 Aire de stationnement	Nb de stationnement			- \$	
G2030 Surface piétonne	m² piéton.			43 380 \$	
G2040 Aménagement d'emplacement	m² aménag.			121 680 \$	
G2050 Aménagement paysager (estimation Projet Paysage)	m² aménag.			784 030 \$	
G30 SERVICE DE MÉCANIQUE SUR L'EMPLACEMENT				353 700 \$	
G3010 Alimentation en eau	ml réseau			12 600 \$	
G3020 Égout sanitaire	ml réseau			6 750 \$	
G3030 Égout pluvial	ml réseau			334 350 \$	
G3040 Distribution d'échauffage	ml réseau			- \$	
G3050 Distribution de refroidissement	ml réseau			- \$	
G3060 Distribution de combustible	Litres			- \$	
G3090 Autres services mécanique sur l'emplace.	ml			- \$	

Étape :	Dossier définitif 75%	CLASSE C	date:	12-août-19
Projet :	Complexe sportif et communautaire		Sup. Brute plancher:	13 390
Location :	Ville de Mont-Royal		Aire au sol(mca):	6 844
ND :	Avenue Roosevelt 21807451			

Description	U.M.	Qté	prix unitaire	Total
G40				- \$
SERV. D'ÉLECTRICITÉ SUR L'EMP.	Un			- \$
G4010	Un			- \$
				- \$
G4020	un			- \$
				- \$
G4030	ml			- \$
				- \$
G4090	ml			- \$
				- \$
G90	lot			- \$
AUTRE CONSTRUC. SUR L'EMP.				- \$
G9010	un			- \$
				- \$
G9090	lot			- \$
				- \$

Contingences d'indexation 1,5% par année
503 125 \$

SOUS- TOTAL - AVANT ADMINISTRATION ET PROFIT **34 044 804 \$**

Contingence conditions d'hiver 1,5%
510 672 \$
Frais généraux administration et profit 12%
4 146 657 \$

SOUS- TOTAL - CONSTRUCTION AVANT TAXES ET CONTINGENCES CONSTRUCTION **38 702 133 \$**

TPS 5%
1 935 107 \$
TVQ 9,975%
3 860 538 \$

SOUS- TOTAL - BUDGET SOUMISSION INCLUANT TAXES (avant contingences construction) **44 497 778 \$**

Contingences construction 3,5%
1 354 575 \$

TOTAL travaux construction - INCLUANT TAXES ET FRAIS **45 852 353 \$**

PRÉPARÉ PAR Claude Poirier architectes

Claude Poirier

POIRIER FONTAINE architectes
RIOPEL ET ASSOCIÉS architectes



REGLEMENT N° E-1907

ANNEXE B

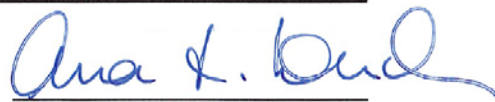
PROJET - 22 octobre 2019

13 SEPTEMBRE 2019

Complexe Sportif et Communautaire

Ville de Mont-Royal

<u>1- Disciplines</u>		
Architecture:		\$13 393 849
Structure:		\$9 025 031
Genie Civil:		\$1 105 929
Mecanique:		\$7 257 014
Electrique:		\$2 550 054
Coûts de construction:		\$33 331 877
<u>2- Contingences</u>		
Conditions d'hiver 1.5%:		\$499 978
Contingence coût d'indexation 1.5%:		\$507 478
Contingence de construction 3.5%:		\$1 166 616
<u>3- Frais Généraux</u>		
Conditions Generale 8%:		\$2 840 476
Admin & Profit 4%:		\$1 533 857
Sous Total de construction:		\$39 880 281
<u>4-TAXES</u>		
TPS 5%		\$1 994 014
TVQ 9.975%		\$3 978 058
TOTAL CONSTRUCTION:		\$45 852 353
<u>5-Services Professionnels</u>		
TPS 5%		\$122 588
TVQ 9.975%		\$244 562
		\$2 818 902
PROJET TOTAL:		\$48 671 255
RIST TAXE_fédéral:		-\$2 116 602
RIST TAXE_provincial:		-\$2 111 310
DÉPENSE NETTE:		\$44 443 343
FINANCEMENT		
Surplus affecté:		\$16 453 343
Règlements d'emprunts déjà approuvés:		\$190 000
(Projets du règlement E-1901 inclus dans le présent projet)		
RÈGLEMENT D'EMPRUNT:		\$27 800 000
SUBVENTION (MEES) QUI SERA APPLIQUÉE CONTRE LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT:		\$3 000 000



Ava L. Couch, ing.
Directrice Générale